

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Dès sa prise de fonction, la nouvelle équipe municipale a pris plusieurs décisions.

Comme annoncé, un nouveau site Internet vient d'être mis en ligne début février ; ce nouveau site a pour but de vous offrir d'avantage d'informations et de faire des économies en limitant au maximum les diffusions sous forme papier.

Un système d'information par SMS « mairie info » vient également d'être mis en place afin de pouvoir vous alerter et vous informer rapidement sur la base du volontariat conformément au formulaire de consentement qui vous a été adressé dans votre boîte aux lettres.

Le secrétariat vous propose désormais une aide pour effectuer vos démarches administratives dématérialisées. Pour des raisons de disponibilité et de confidentialité, ce service se fait uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Dès la fin du premier confinement les investissements prévus en 2020 ont pu démarrer.

Le goudronnage d'une partie de la rue de la Mairie et de la rue du Jas a été effectué au printemps.

La construction de la salle annexe dont la commune vient de prendre livraison en cette fin janvier. Déjà nécessaire à notre vie municipale compte tenu de l'exiguïté de l'actuelle salle du conseil municipal, de surcroît dépourvue d'accès PMR et de sortie de secours, cette salle annexe était d'autant plus attendue avec impatience que la mise en place des mesures sanitaires inhérentes à la COVID a rendu la salle actuelle quasi inutilisable. Le conseil municipal a dû se réunir pendant plusieurs mois au local technique.

De même, la mise aux normes des accès des espaces publics se poursuit. Après la création d'un accès à l'aire de jeux, c'est l'accès à la place Jean Joselet qui est en cours de réalisation.

Des aménagements sont aussi prévus au cimetière avec l'implantation d'un jardin du souvenir, d'un ossuaire et d'un dépositoire.

D'autres projets viennent d'obtenir les subventions qui ont été sollicitées en début de mandature : l'acquisition de matériel pour la salle annexe, le changement de l'équipement de tonte vétuste et la deuxième phase de sécurisation de la traversée du village (création d'une zone 30km/h sur la départementale au niveau de l'intersection avec la rue de Provence et le chemin Claude Galley). Ce projet pourra donc être inscrit au budget 2021 pour réalisation.

Le Conseil municipal a décidé de doter la commune d'une régie des fêtes afin de faciliter les animations et la convivialité de notre vie communale. Il reste à espérer que nous pourrions rapidement retrouver ces bons moments incompatibles avec les mesures sanitaires actuelles. Dans cette attente, le Conseil municipal vous invite à prendre connaissance des mesures appropriées que nous continuerons à vous faire suivre au fur et à mesure des évolutions.

Prenez soin de vous, espérons des jours meilleurs et restons optimistes !

Jean-Paul Deorsola

Maire